

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom SCHELSTRAETE Jackie
Adresse mail paie@die.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale DIE REMEDIATION
Siren 913947974
Code NAF 71.12B - Ingénierie, études techniques
Adresse 8 RUE GUY MOQUET 95100 ARGENTEUIL

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 67

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 0.7
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 0
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0
Population envers laquelle l'écart est favorable Égalité
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35
Nombre de points obtenus à l'indicateur 35

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	94
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	94

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/03/2024
Modalités de communication auprès des salariés	
Affichage obligatoire	